

Mémoire présenté à
Commission des transports
et de l'environnement

Consultation à l'égard de la gestion
des matières résiduelles au Québec

Jean Pierre Lefebvre, ing.
contribuable et membre de l'association
professionnelle des ingénieurs du
Gouvernement du Québec

Janvier 2008

« Les petits gestes écologiques au quotidien
soulagent la conscience individuelle mais
endorment la conscience collective. »

Avant propos

L'invitation qui nous est faite, par la *Commission des transports et de l'environnement*, repose sur une prémisse boiteuse dès le départ puisqu'on affirme que « Les Québécoises et les Québécois recyclent de plus en plus » alors qu'en fait c'est leur contribution à la récupération des matières résiduelles qui progresse. Cette confusion s'inscrit dans la continuité d'absence de rigueur qui a caractérisé l'élaboration de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* (PQGMR). Ce constat a été confirmé grâce aux travaux de madame Carole Beaudoin, étudiante au doctorat en science politique à l'Université Laval et récipiendaire¹ du *Prix pour les étudiants diplômés 2002 pour la recherche sur les politiques au Canada*. Son mémoire (cote n° JA 49.5 UL 2001 B373) fait la démonstration de l'absence de lien entre les problèmes environnementaux constatés et les solutions proposées par la PQGMR.

La réduction à la source

La santé économique de la société nord américaine repose sur le secteur des services. La multiplication des magasins-entrepôts, « power centers » et concept de centre ville artificiel (Quartier Dix-30) des banlieues constitue le dernier apport durable au développement d'une société vieillissante. Ce type de croissance économique impose une augmentation perpétuelle des matières résiduelles puisque notre prospérité compte dorénavant sur la consommation de masse dépendante de l'auto. Cette réalité est de plus jumelée à la pratique du « jeter-après-usage »² qui est maintenant imposée par les géants de la vente au détail. Cette façon de faire rejoint celle du secteur de la restauration minute qui incarne si bien le « success story entrepreneurial » pour nos milieux d'affaire!

À voir le format des bacs de récupération que les municipalités ont distribué à leurs citoyens, les naïfs sont les seuls à croire encore en la primauté du supposé objectif de *Réduction à la source*. Les manufacturiers d'emballage ont fait un autre choix : imprimer le logo «récupérable» sur leurs produits, aux citoyens de s'occuper du reste! Et vlan pour le premier «R», la primauté (sic) du 3 RV-E, si chère aux auteurs de la PQGMR. De toute façon, comme cette réduction est difficilement quantifiable

Les matières putrescibles

Une simple lecture des manchettes^{3,4,5} sur les entreprises impliquées dans le compostage des matières putrescibles permet de se convaincre de l'insulte à l'intelligence que représente cette filière pour les gestionnaires de nos déchets. Comment prétendre qu'il s'agit de moyens fiables et respectueux de l'environnement après tant d'échecs? D'autant plus qu'au Québec, la disponibilité de matière organique n'a jamais constitué un problème. Qui plus est, nos régions agricoles connaissent des surplus de fumier, lisier et déchets de coupe qui causent déjà assez de problèmes de gestion aux autorités.

¹ «Échec de la collecte sélective?», Au fil des événements, Université Laval, 10 octobre 2002.

² « Veuillez jeter après usage », Le Nouvelliste, 18 juillet 2007.

³ «Ça sent la charogne», Le journal de Montréal, 15 mai 2007.

⁴ «Ferti-val plaide coupable de nuisance», La Tribune, 15 décembre 2006.

⁵ «Les odeurs de Comporec», La Voix, 11 mars 2006.

Les démêlés judiciaires de la ville de Guelph (Ontario), après l'échec du projet « SUBBOR » qui a demandé l'investissement de dizaines de millions de dollars, pourraient-il nous servir de leçon? Le présent exercice de réflexion prendra soin de faire abstraction de tous nos exemples québécois; *Contrex* à Amos, la *Régie intermunicipale de traitements des déchets de la Matawinie* à Chertsey jusqu'à Compostage-Mauricie.

Les contenants de boissons

L'accueil fait par la Société des alcools du Québec à la vente du vin en emballage de carton multicouche (Tetra Pak) est révélateur de l'intérêt même de cette société d'État envers la PQGMR. Ce type de contenant se destine nécessairement au bac de récupération. Aucun potentiel de remise en marché comme la bouteille. L'éloge de la PQGMR pour le *Réemploi* était pour qui alors? Re-vlan au second «R» des 3 RV-E!

Les résidus domestiques dangereux

L'approche volontaire pratiquée jusqu'à présent a prouvé que peu de résultat s'en suit. L'industrie de la *pile domestique* est un exemple frappant de l'absence d'appropriation de ce dossier⁶, eu égard à leur responsabilité. Sans mesures pratiques et en absence de cadre légal pour obtenir une gestion responsable des déchets dits dangereux, leur récupération est demeurée marginale. C'est aussi le cas pour l'ensemble des appareils électroniques. En affaire, l'important c'est l'image que l'on projette⁷, pas la réalité!

L'élimination

Le rapport de 2006 du Vérificateur général prouve l'absence de leadership gouvernemental dans l'application de ce volet. L'urgence demeure encore invoquée lors des projets d'agrandissement des enfouissements. Répondre aux besoins escomptés exige une planification concrète, quand plus de 80 % des déchets sont toujours éliminés, pas s'en remettre à une bonification de programmes de gestion déjà boiteux.

Conclusion

Faut-il se surprendre qu'à la suite de l'adoption de la Loi sur le développement durable, les objectifs annoncés soient dès le départ eux aussi mis en doute par le commissaire⁸ nommé à cette fonction? Une autre utopie pour baby-boomers comme c'est le cas avec la PQGMR? Les révisions à répétition des cibles fixées et des échéanciers n'y changeront essentiellement rien. Les propos rapportés dans la presse, à la suite d'un voyage en France de la mairesse de Québec⁹, faisaient pourtant clairement état que *ses hôtes se sont bien moqués des objectifs en questions*. Comme quoi, l'expérience des autres, quand ce n'est pas la sienne propre, ne sert à personne! Pour « *Briller parmi les meilleurs* », un bon tripotage de statistiques suffira bien.

⁶ « L'impossible récupération des piles domestiques », Le Devoir, 10 décembre 2006.

⁷ « Le mensonge vert du marketing écolo », Le Devoir, 25 novembre 2007.

⁸ « Le mythe du Québec vert déboulonné par le commissaire au développement durable », La Presse, 14 décembre 2007.

⁹ « Échec à l'horizon », La Presse, 2 octobre 2006.